LE BERCEAU ET LE LIT MORTUAIRE DE MOLIÈRE.

C'est le 16 janvier qu'a lieu, tous les ans, la cérémonie en l'honneur de Molière, à la Comédie-Française. Quelques détails anecdotiques à ce sujet :

Les étrangers qui suivent la rue Richelieu, pour se rendre à la Bibliothèque nationale, doivent croire qu'il y a eu deux Molière, en lisant successivement sur les façades de maisons portant le numéro 34 et le numéro 40, que le Molière est mort dans l'une et dans l'autre. Deux maisons également revendiquent, dit l'*Eclair*, l'honneur d'avoir été bâties sur l'emplacement de celle où il vit le jour : l'une, rue des Halles, un buste du grand écrivain sur la façade la désigne ; l'autre, au coin de la rue Saint-Honoré et de la rue Sauval. L'*Intermédiaire* fait remarquer qu'il y avait là une facheuse anomalie.

Où est-il né ?

C'est avec une véritable passion que des savants se sont efforcés de pénétrer tous les détails de la vie de Molière ; mais jusqu'ici rien ne leur permet d'affirmer autre chose que la naissance du fils de Poquelin dans une maison de la rue Saint-Honoré sur le territoire de la paroisse Saint-Eustache.

C'est ce que M. Larroumet a résumé fort clairement, d'après de longues recherches, de nombreux érudits :

"L'acte de mariage de Jean Poquelin et l'acte de naissance de Molière donnant l'un et l'autre pour domicile à Jean Poquelin, la rue Saint-Honoré, paroisse Saint-Eustache ; or, les deux maisons à plaques, celle de la rue des Vieilles-Etuves et celle de la rue de la Tonnellerie, répondraient également à cette indication. On invoque au profit de la première un rôle des taxes levées, en 1637, pour le nettoiement des rues sur les bourgeois de Paris et qui mentionne une maison occupée par le sieur Jean Poquelin, marchand tapissier, faisant le coin de la rue des Etuves. Cette pièce prouve bien que le tapissier habitait au coin de la rue des Etuves, quinze ans après la naissance de son premier enfant, mais pas du tout qu'il y habitât à l'époque de cette naissance. Il est même vraisemblable que, durant une si longue période, Jean Poquelin n'avait pas conservé son domicile primitif.

"En effet, de grands changements s'étaient produits dans sa situation. Lorsqu'il se marie, en 1621, c'est un petit tapissier dont le fonds n'est évalué qu'à 2,200 livres; en 1637, il est riche et tapissier du roi. En outre, il a perdu sa première femme et s'est remarié. Autant de raisons pour faire croire à un déménagement, d'autant plus que Jean Poquelin ne craignait pas ce genre d'ennui : nous lui verrons deux autres domiciles que celui de la rue des Etuves. Enfin, c'est rue de la Tonnellerie que la tradition a placé, pendant deux siècles, la maison natale, et Beffara qui signala le premier la taxe de 1637, continuait, malgré ce document, a tenir la tradition pour exacte.

"En attendant que de nouvelles recherches fassent découvrir deux baux, à l'existence desquels Beffara semblait croire et qui trancheraient la question, il y aurait lieu de corriger l'inscription du numéro 56 en y mettant simplement que Molière "a habité" en cet endroit ; pour celle du numéro 31, on pourrait y introduire une formule dubitative...

"De celle de la Tonnellerie, démolie vers la fin du siècle dernier, il ne reste rien, et l'on ne peut que par à peu près se représenter ce qu'elle pouvait être. Celle de la rue des Etuves a disparu aussi en 1802, mais nous avons sur elle des renseignements assez nombreux. Son histoire, avec plan, se trouve dans un dossier conservé aux archives de l'Assistance publique, et on la voit représentée dans un tableau de F.-A. Vincent, le *Président Molé saisi par les factieux au temps de la Fronde*, exposé au Salon de 1779, et placé maintenant dans un vestibule du palais Bourbon.

"C'était une pittoresque construction du seizième siècle, étroite et profonde, à pans de bois et à pignon, avec deux étages en encorbellement, de petites fenêtres cintrées et des vitrages encadrés de plomb. Au coin, sur la rue des Etuves, elle offrait un de ces *poteaux corniers*, si nombreux jadis, que la fantaisie des sculpteurs décorait de ces "figures joyeuses et frivoles, dont parle Rabelais, contrefaites à plaisir pour exciter le monde à rire."

"Avant la disparition de celui qui nous occupe, Alexandre Le Noir avait pris le soin de le dessiner ; d'une exécution spirituelle, et, chose rare dans les figures de ce genre, sans indécence ni grossièreté, il représentait un oranger le long duquel grimpaient une troupe de jeunes singes, très heureusement saisis, dans la souplesse et la variété plaisante de leurs attitudes; de là, le nom de "Pavillon des singes" donné à la maison."

Ou est-il mort ?

L'affaire est plus claire pour la rue Richelieu. On savait le nom du propriétaire au dix-septième siècle de la maison où mourut Molière ; quel était exactement l'immeuble qui lui appartenait, les actes de transmission de propriété du dix-septième siècle jusqu'à nos jours ont permis de l'indiquer. Edouard Fournier et Auguste Vitu y parvinrent il y a une quinzaine d'années. On retrouva un acte daté du règne de Louis XIV, parlant de la maison occupée par le "sieur et la damoiselle Molière."

La certitude était faite ; c'est pourquoi le comité des inscriptions parisiennes fit placer la plaque commémorative que l'on voit au No 40.

Mais que n'a-t-on enlevé, par la même occasion, la plaque reconnue erronée, apposée en 1814 au No 34. C'est la question que l'on posait à M. Monval, l'érudit archiviste de la Comédie-Française, à qui, par devoir et par goût, rien n'échappe à ce qui touche à Molière.

—"Ah ! ce n'est pas la faute du comité, a-t-il dit. C'est comme on l'écrivait il y a quelques années, contre son vœu unanime que l'ancienne plaque du No 34 de la rue Richelieu subsiste, depuis qu'une nouvelle a été placée au No 40.

"J'avais personnellement demandé que l'ancienne plaque fut enlevée, comme le bon sens l'indiquait, avant la pose de la nouvelle, et les procès-verbaux de nos séances, qui sont entre les mains de M. Mareuse, secrétaire du comité, en feraient foi au besoin.

"J'avais fait une démarche auprès de Me Chéramy, avoué de la propriétaire du numéro 34, pour obtenir la suppression de l'inscription erronée. Grâce à lui le consentement était accordé et c'est par une négligence de l'administration que l'enlèvement n'a pas été fait en temps voulu. Aujourd'hui la propriétaire est décédée et la rue Richelieu continue d'offrir aux étrangers ébahis le spectacle invraisemblable de deux maisons mortuaires."

Ainsi s'explique M. Monval, ajoutant en conclusion : "Puissiez-vous obtenir de M. de Selves ce que ses prédécesseurs nous avaient promis !"

Renvoyé à M. de Selves, qui peut et devrait trancher cette question si intéressante pour l'histoire de Paris.

LA MAISON DU RIRE.

CONTE.

Madame d'Ageny,
Avenue d'Antin!

... En vérité, si je te dis pourquoi j'ai quitté mon mari, je crois que tu vas hausser les épaules et me traiter de folle. Enfin, n'importe! écoute et tâche de me comprendre...

Oh ! je serai franche avec toi; je n'inventerai pas, pour me disculper, quelque beau grief imaginaire ; je n'essayerai pas de te le dépeindre sous des couleurs bien noires... D'ailleurs, tu le connais et tu ne me croirais pas...

Non, Henri s'est toujours montré pour moi le meilleur mari du monde, le plus tendre, le plus affable, le plus généreux, le plus épris. Il n'a jamais cessé de m'aimer ; il ne m'a jamais trompée ; il ne s'est même jamais refusé à satisfaire le moindre de mes caprices. J'ai pour lui la plus profonde estime, une reconnaissance bien émue ; et pourtant....Et pourtant, je ne pouvais plus supporter de vivre auprès de lui....non, je ne le pouvais plus....

Pourquoi?...Tu vas le savoir.

***

Essaye un peut de te le représenter derrière tes paupières closes....Je suis sûre que tu l'as vu *riant*. N'est-ce pas?....

D'ailleurs, on ne peut guère se le figurer sous un autre aspect. Avec ses petits yeux ronds et brillants, ses joues charnues, sa bouche grande et flexible, sa denture éblouissante, son visage est fait pour le rire, comme d'autres sont marqués d'avance, et fatalement, pour la mélancolie. Il n'est vraiment lui que quand il rit, et il rit tout le temps, à tout propos, de toutes les façons et avec toutes les nuances d'expression imaginables. Il rit depuis le matin jusqu'au soir, en se levant en s'habillant, en déjeunant, en se promenant, en lisant son journal, en fumant son cigare et même je crois, la nuit en dormant. Ce n'est pas un homme, c'est un Rire, c'est le Rire, l'éternel, l'intarissable Rire.

Quand je me suis mariée, tout le monde a dit : "Tiens, voilà une petite femme qui ne s'ennuiera pas un instant. Elle épouse un joyeux luron, un gaillard qui n'engendre pas la mélancolie...." Hélas !

Les premiers temps, cette gaieté ne me déplut pas du tout, je dois le dire, car durant les placides années du couvent, tu sais que nous en avons été, en somme plutôt sevrées.

Et pendant tout mon voyage de noces, j'ai ri, oui vraiment, j'ai ri d'assez bon cœur. Comment faire autrement d'ailleurs? Mon mari se multipliait, et ses observations, ses remarques, ses saillies imprévues, ses originales façon d'exprimer sa pensée me semblaient vraiment irrésistibles. A table d'hôte, il me faisait découvrir, chez nos voisins, des ridicules inénaranbles ; dans les musées, il courait droit, les yeux fermés aux petits toiles les plus piquantes, et son génie du comique était si puissant qu'il le dénichait d'instinct, jusque dans les compositions les plus macabres, les plus sinistres.

Grâce à lui, j'ai ri, devant la splendeur de l'art et la sérénité si touchante de la nature, devant des paysages augustes, qui n'auraient dû m'inspirer qu'une religieuse ferveur, qu'une rêveuse exaltation. Parfois dominée, troublée par quelque aspect sublime, j'essayai d'accorder aux choses le respectueux hommage de mon silence et de mon recueillement. Mais aussitôt, mon mari m'arrachait à cette dévotion par quelque trouvaille burlesque. Et je riais encore, mais alors presque à contre-cœur, et avec, au fond de moi, comme une secrète rancune, comme l'obscure sensation d'un blasphème.

Seulement, bien souvent le soir, une lourde et bizarre fatigue tombait sur moi, m'oppressait, une tristesse aussi, douloureuse, inexplicable. Et à mon mari qui m'interrogeait tendrement, je ne savais répondre que ceci : "Je suis lasse... lasse.... lasse...." Parfois, sans y prendre garde, j'ajoutais : "J'ai trop ri !...."

***

Lorsque nous revînmes de ce voyage, ma mère anxieuse voulut obtenir de moi l'assurance que j'étais heureuse, tout à fait heureuse, d'un bonheur sans nuages. Je l'affirmai, mais d'une voix si molle, si peu convaincante, qu'inquiète soudain, elle insista et me pressa de questions. Et voilà que tout à coup je me mis à pleurer.... à pleurer tant et tant.... oh ! avec quelle amertume, quelle sincère et profonde désolation....

"Qu'as tu ma chérie?... qu'as-tu?..... Parle, explique, raconte!" Mais qu'aurais-je pu dire, si surprise moi-même, ne sachant quels griefs invoquer, puisque, jusque-là, je m'étais cru heureuse, et si heureuse !.... Et j'attendais encore tout d'un mari tendrement aimé.

Or, je rentrai chez moi, songeuse, préoccupée, en proie à cette détresse de cœur qui exige si impérieusement un prompt appui, le secours d'une tendresse indulgente, efficace. Prise d'un vaste remords envers mon mari, j'aurais voulu me jeter aussitôt dans ses bras, lui tout raconter et qu'il me pardonnât me berçât, me consolât. Mais ce fut lui qui, s'étant caché derrière la porte, me saisit par surprise, à bras le corps, et riant follement, me planta dans le cou mille petits baisers amoureux.

Oh ! pourquoi ce rire habituel, ce rire que j'entendais depuis si longtemps m'exaspéra-t-il soudain au delà de toutes mesures, pourquoi m'écriai-je spontanément et presque sans me rendre compte de mes paroles : "Lâche-moi ! lâche-moi tout de suite !.. Ton rire est bête, ton rire est affreux. J'exècre ton rire?"

Et comme il n'avait garde, je fermai les yeux et, sans bien savoir ce que je faisais, je le frappai plusieurs fois au visage. Effaré, il se décida enfin à me laisser, et soufflant, s'éventant avec son mouchoir, il murmura d'un ton de reproche : "Hé ! bien, petite mauvaise ! petite méchante !...."

Alors, je fondis en larmes et, me jetant dans ses bras : "Pardonne-moi, suppliai-je. Vois-tu, c'est ton rire !.... c'est ton rire qui m'énerve, qui me fait mal ! Oh ! promets-moi de ne plus rire ....de ne plus rire ainsi.... si souvent, au moins !...."

Il me regarda un instant ébahi —sérieux. Et puis, tout à coup, il pouffa. Alors, je sentis, tout au fond de moi, comme une imperceptible déchirure.

***

A partir de ce moment, je fus éclairée, je connus quelle obsure angoisse m'avait empêchée de savourer la joie, savoureuse et fondante comme un fruit, de ces premiers mois d'amour. Un rétrospectif et inutile regret me vint de toutes les jolies sensations fines, douces, d'une suavité mélancolique, de toutes les émotions pures et graves que j'aurais pu et dû éprouver, si son cruel, son impitoyable rire ne les avait, criminellement, tuées dans leur germe. Et je fus l'ennemi de son rire, car mes paroles sincères et jaillies du tréfonds obscur de mon être m'avaient révélé à moi-même cette haine encore inexprimée, obscure.

Sans doute, à l'origine, n'étais-je pas plus que toute autre disposée à la morosité ; et pas plus qu'à toute autre, le rire ne m'était odieux ; mais pour l'avoir entendu résonner sans cesse à mes oreilles, depuis quelques mois, je tombai à une exagération maladive. Chaque fois qu'il riait, mes nerfs se contractaient, une colère instinctive, violente serrait ma gorge, colorait mes joues; et bien souvent le pauvre garçon s'arrêtait net, rencontrant mon regard noir et menaçant.

Souvent il essayait de se contraindre, mais peut-on s'empêcher de manger, de boire, de respirer ? Et chez lui, rire était une fonction organique. Aux moments mêmes où il était sérieux, on devinait l'effort qu'il devait s'imposer; tapi au fond de ses yeux, frémissant au coin de ses lèvres, le rire s'en donnait, en dedans, et j'*entendais*, malgré moi, sa vibration intérieure.

Ou, moins bien inspiré, il s'efforçait de me faire partager son hilarité; et le pis est qu'il y réussissait, car le rire est contagieux. Mais mon propre rire maintenant m'exaspérait, me faisait mal. Et quant, arrivé à son résultat, il se flattait de m'avoir communiqué sa joie, je cessais, moi, un instant, d'être l'ennemie de son rire, pour devenir un peu son ennemie à lui-même !

Oh ! le rire, le bruit odieux du rire, les râles, les secousses, les hoquets, les agonies, les supplices du rire....et le rire *ennemi*, en soi, *en soi*, comprends-tu, vous étranglant, vous courbant, vous étouffant...le rire et le dégoût du rire, et l'horreur du rire!

Le matin, en m'éveillant, dès que mes paupières s'ouvraient, ma première pensée : "Encore un jour où il faudra rire et entendre rire. Tout un jour à rire." Et je soupirais. Mon mari se moquait de moi, essayait de me convertir. Mais je haussais les épaules.

***

S'il n'y avait eu que lui encore....peut-être encore me serais-je habituée à la longue, mais ses amis....tous des rieurs ! Et dès qu'ils étaient là, la maison vibrait d'un tapage étrange, inouï, sauvage. C'étaient des rires aigus et des rires gras, des rires comme des cris, comme des sanglots, comme des toux et comme des râles. Ils ne s'assemblaient pas pour causer, mais pour rire, les côtes chatouillées, la bouche fendue d'avance à chaque mot : tous les prétextes leur étaient bons, et quand ils n'en trouvaient pas, ils éclataient tout de même, par habitude. Moi je souffrais véritablement. Ma vie était empoisonnée. Non, tu n'imagines pas quelle torture c'était ! Quel isolement parmi ces gens et quel marasme !

Combien de fois, exaspérée, à bout de forces, me suis-je échappée loin d'eux, tout au bout de l'appartement ! Et, réfugiée dans ma chambre, je n'arrivais pas à me calmer : leur rire emmagasiné résonnait encore à mes oreilles, tordait, crispait, arrachait mes pauvres nerfs. Et une soif ardente de mélancolie était en moi. Ah ! comme cela m'eût reposé d'être triste, de pouvoir être triste, enfin, tout mon saoul.

Rire, leur volupté, mon supplice !....

Et mon cœur s'éloigna, peu à peu, de celui d'Henri. Ses qualités si réelles s'obscurcirent à mes yeux, sa tendresse me devint moins précieuse.

Un homme vint dans la maison du rire. Ni beau, ni séduisant, ni amoureux peut-être, et qui ne mérita d'être remarqué que par un air mélancolique opportunément arboré sur un visage que jamais le rire ne défigurait. Lui, partagea mon exil. Ensemble nous nous blottîmes loin des autres, et une horreur commune fut le seul lien qui rapprocha deux cœurs étrangers.

Longtemps j'espérai qu'observant cette attraction mutuelle, et la douleur grandissant en lui visiblement, Henri cesserait enfin de rire. J'épiais avidement une larme dans ses yeux, un cri sur ses lèvres, toute prête, oui, je le jure, toute prête à revenir à lui, pour jamais. Mais ses soupçons, sa colère, sa crainte, sa peine, tout cela ne se traduisait, hélas ! qu'en une sorte de rire, encore un rire, triste, défiant. "Ah ! pensai-je avec désespoir. Il ne m'aime pas et ma mort elle-même ne l'empêcherait pas de se réjouir."

Et le rire me fit glisser un soir dans les bras de l'homme qui ne riait pas. Après jeus horreur de moi même.

Tu sais le reste. Ta pauvre,

GERMAINE.

Pour copie conforme:
ANDRÉ PICARD.

UN ENTERREMENT CHEZ LES BOHEMIENS.

La femme d'un des principaux chefs tziganes est morte récemment dans le camp de la tribu, près d'une petite ville d'Allemagne. Aussitôt qu'elle eût expiré, tous les membres de la tribu prirent le deuil, c'est-à-dire qu'ils tressèrent dans leur chevelure des rubans rouges ou jaunes ils en entremêlèrent d'autres aux crinières de tous les chevaux. Et chacun apporta un cadeau, qu'il plaça sur le lit de la morte sur sa poitrine. Un jeu de cartes fut étalé en cercle, l'as de cœur au centre. Plus tard, on dressa une tente dans laquelle on plaça le cercueil, peint en rouge sombre. Devant la tente, on alluma un feu, et tout autour du foyer s'assirent les parents et les amis de la défunte, qui célébrèrent tour à tour les vertus et les actions de la défunte. Celle-ci était couchée dans le cercueil ouvert, chargée de fleurs et de couronnes rouges, vêtue d'un linceul de soie et ornée de ses bijoux. De tous les côtés du pays environnant arrivèrent d'autres bohémiens, qui entraient dans le cercle de famille et disaient l'un après l'autre les louanges de celle à qui ils venaient rendre les derniers devoirs. On porta le corps en terre : il était suivi d'une foule nombreuse, et précédé de six tziganes à cheval. Pendant l'ensevelissement, des musiciens de la tribu jouaient des airs joyeux. On revint au camp, on but "le vin des funérailles", et jusqu'au soir on s'entretint gravement des vertus de la morte... Ne croirait-on pas lire l'enterrement de quelque chef Peau-Rouge, raconté par Gustave Aymard ou Fenimore Cooper ?

L'HOMME.

Platon, avait, en somme,
Si singulièrement,
Si mal défini l'homme,
Et si peu clairement,

Que l'affreux Diogène,
Cynique bien nommé,
En avait fait sans gêne
Un vieux coq déplumé.

Trois fois plus fol encore,
Puisque ordinairement
Lui même se décore
Philosophiquement.

Le beau titre de Sage,
De *Sophos* et *Sophou*,
Oubliant qu'à tout âge
Le *Sophos* fut un fou.

Est cet autre bipède
Qui définit ainsi
L'homme non quadrupède
Et sans plumes aussi :

"Un *animal*, un être
Raisonnable ayant droit
Au nom sacré de *maître*
Et glorieux de *roi* !"

Que cet homme très drôle
Puisse être un animal,
Dans son genre et son rôle,
Je n'y vois aucun mal.

La *Genèse* elle-même,
Qu'on trouve au *biblia*,
Le met au rang suprême
Des *animantia*.

L'homme est donc, sans nul doute
Possible, un animal
—Animal qu'on redoute
Peut-être, mais normal.

Il se croit même une âme,
Puisque l'*animus* est
Un souffle, un vent, la flamme
Ou tout ce qu'il vous plaît.

Il peut être une bête
Aussi, puisqu'il en a
Communément la tête
Qu'un malheur encorna.

Mais que l'être qu'on nomme
Du très précieux nom,
Du glorieux nom d'homme,
Soit *raisonnable* ..... Oh ! non,

C'est le plus grand blasphème
Qu'on puisse prononcer.
A qui la raison même
Vous défend de penser.

C'est le plus grand mensonge,
Sinon le plus nouveau
Qu'un philosophe, en songe,
Ait vu dans son cerveau.

C'est la plus ridicule
Des divagations
De l'être minuscule
Aux folles passions.

C'est l'extrême folie
Qui vent certainement
Qu'on garotte et qu'on lie
L'affreux mendieur qui ment.

C'est — sauf miséricorde —
Le droit incontesté
De suspendre à la corde
L'homme et sa vanité.

Lui ... *raisonnable* ... l'homme ....
De Paris au Pérou,
Du Japon jusqu'à Rome,
Ici, là, n'importe où,

Partout où vit la femme,
Dont l'étrange beauté
Charme l'homme ou l'enflamme,
L'homme est un bébété.

J. G.

GIGOT DE MOUTON A LA RUSSE.

Agissez d'abord comme pour le gigot rôti.

Pour qu'il soit tendre, il faut le faire mortifier de deux à quatre jours, selon la saison, et le battre pour l'attendrir plus encore.

Piquez les parties charnues pour placer dans les trous un peu de gros sel et, si le goût d'ail vous convient, achevez de boucher ces mêmes trous avec quelques gousses.

Faites cuire d'abord à un feu très vif pour que les chairs extérieures se resserrent et que les sucs de la viande se conservent mieux à l'intérieur. Au bout de vingt minutes, ralentissez un peu la cuisson et arrosez fréquemment avec le jus qui tombe.

Un quart d'heure de cuisson par livre de viande donne un bon résultat.

Retirez le gigot saignant, placez-le seul dans un plat allant au feu, arrosez-le avec un quart de litre de bonne eau-de-vie, mettez sur un feu doux et enflammez l'alcool; pendant qu'il brûle, retournez le gigot et arrosez-le.

Pour terminer, ajoutez le jus dégraissé du gigot, un peu de glace de viande (ce n'est pas indispensable), laissez mijoter une dizaine de minutes et servez.

---

elle s'était lamentée sur son mal. L'ayant un peu consolée, la visiteuse, ensuite, s'adressa à Madeleine :

—A propos, vous savez, ce jeune lieutenant que vous avez vu chez nous l'an dernier....

Et comme, toute pâle soudain, la jeune fille agitait inconsciemment la tête.

—Eh bien ! ajouta Mme Debanse, mon mari a reçu une lettre de lui Il vient d'être promu capitaine après une action d'éclat. Il n'a pas encore été malade. Il fera son chemin si les fièvres l'épargnent !....

Madeleine ne trouvait rien à dire. Son cœur sautait, ses oreilles teintaient. Elle n'aurait su affirmer si c'était de joie ou de crainte.

Puis, la même solitude retomba le lendemain, avec les mêmes pensées de doute, les mêmes larmes aux heures trop lourdes qui pressent sur la vie.

Et des jours et des mois passèrent dans du soleil, dans des parfums que la jeune fille ne devina même pas ; pour elle, le printemps fut sans roses, le soleil sans éclat.

Mais, un matin, une lettre l'appela chez Mme Debanse. La paralytique permit qu'elle s'y rendît. En effet, l'amie affirmait qu'elle avait besoin de voir Madeleine, qu'elle l'attendait dans l'après-midi.

La jeune fille arriva vers deux heures, se demandant ce qu'on lui voulait.

Un sourire l'accueillit. Elle allait questionner. Soudain, elle aperçut Jacques Faverney, debout dans la pénombre du salon, qui, respectueux, s'inclinait devant elle.

Et, joyeusement, Mme Debanse s'écriait :

—Ma chère enfant, notre ami Jacques revenu du Tonkin pour quelques mois, me manifestait avant-hier le plaisir qu'il aurait à vous revoir. Ne pouvant se présenter chez votre mère, qu'il ne connaît pas, je me suis permis d'aller au-devant de ses vœux en vous priant de venir ici. Vous m'excuserez si j'ai mal agi.

Puis, se tournant vers Jacques, souriante.

—Mon beau capitaine, je vous laisse un instant avec Madeleine; le temps de changer de toilette et je reviens.

Puis, légère, glissant sur le tapis, elle disparut.

IV

—Mademoiselle Madeleine, murmura Jacques, s'approchant et prenant la main de la jeune fille dont les jambes fléchissaient, vous me pardonnerez, à moi aussi, mon audace. Mais, depuis trois ans, depuis l'époque où nous nous rencontrâmes ici pour la dernière fois, il me semble que nous ne sommes pas tout-à-fait des indifférents l'un pour l'autre. Je n'ai pas oublié votre émotion visible de ce soir déjà lointain, ni vos regards alarmés. Bien des fois, au milieu des dangers, je les ai évoqués ! Il me semblait que cette évocation était comme un talisman, que ce talisman me sauverait du péril, me ramènerait un jour sain et sauf en France....

La jeune fille écoutait cette voix douce dire ces phrases qui coulaient sur son âme ainsi qu'un baume, ainsi qu'une caresse idéale.

Elle avait clos à demi ses yeux, et elle laissait ses mains tremblantes dans les mains de Jacques.

Il poursuivait :

—Vos lèvres ne s'ouvrent pas, mademoiselle Madeleine ! Pourtant, je voudrais les entendre dire que vous me pardonnez ! Il y a trois ans, la vie m'était pénible; plus de parents, plus de foyer, plus d'amis ! Mais, depuis, j'espère ! Vos yeux mouillés m'ont laissé croire que j'abandonnais derrière moi un cœur aimant. Cette espérance m'a bercé, m'a soutenu, m'a ramené jusqu'ici. Doit-elle durer ?

Il se penchait pour écouter la réponse.

—Oui, murmura doucement Madeleine.

Et un silence les enveloppa aussitôt d'une tendresse immense.

Madeleine s'était assise.

Debout devant elle, il continuait :

—Oh ! qu'il est doux de rencontrer enfin dans votre cœur cette sympathie que j'ai toujours désirée sans oser l'espérer jamais ! Dès votre premier regard, je me suis senti lié à vous. Il m'en coûtait de partir, car je me disais que je laissais le bonheur en France et qu'au retour je ne le retrouverais plus....Mais si ....Vous m'avez attendu, Madeleine.

Il se tut encore quelques minutes, regardant avec passion la jeune fille, et il acheva :

—A présent, puisque je suis sûr de votre affection, je veux vivre, vivre pour vous, Madeleine; voulez-vous devenir ma femme ?

Les lèvres de la jeune fille allaient s'entr'ouvrir pour murmurer un "Oui" heureux.

Mais, tout-à-coup, elle pâlit affreusement, retint le mot qui allait tomber.

Puis, elle s'écria :

—Mais ma pauvre mère !

Sa mère ! En cette heure d'amour exquise, ineffable, où tout eût dû s'effacer, son cœur s'inquiétaltait d'elle, retournait vers elle. Et, bruquement, s'évoquaient ses manies, son autorité un peu despotique. Jamais la pauvre malade ne consentirait à cet éloignement de sa fille, à ce départ heureux, au bras d'un époux triomphant, vers l'avenir superbe ! Elle était trop égoïste pour se sacrifier ; et attachée à son intérieur, à son coin, elle ne voudrait pas le quitter pour suivre Madeleine à l'inconnu, au hasard des garnisons...

Tout cela, Madeleine le dit d'une voix grave, coupée de silences douloureux. Elle était haletante. Le réseau des cils battait, entraîné par les paupières, ayant de la peine à retenir les larmes.

Et lui s'angoissait de même.

Quand elle eut achevé, ils comprirent qu'ils ne pouvaient être l'un à l'autre encore, tant que la pauvre mère vivrait.

—Je repartirai donc, fit-il.... J'attendrai.. Mais plus tard?..

Plus tard, oui ! répondit elle.

Et ce fut tout. Ils n'osèrent pas préciser. Plus tard, c'était du deuil, une mort, une vieille femme mise dans un cercueil.

Mais c'était aussi, surgissant de toutes ces choses tragiques, greffé sur ce deuil, comme une fleur divine parmi des ruines, un peu de bonheur enfin !

Mme Debanse rentrait, un sourire aux lèvres.

—Eh bien ! mes amis, voyez-vous la vie en rose ?

V

Le capitaine Faverney repartit. Pendant deux ans, il vécut sous les chaleurs torrides du Soudan. Mais il se sentait protégé par son amour, garanti contre la mort.

Il revint encore, plus mâle d'allures. Mais il gardait ses mêmes yeux doux dans son visage hâlé. Il revit Madeleine un soir, lui parla, et ils puisèrent une consolation dans cet entretien, l'assurance que leurs cœurs ne changeraient point.

Ce fut ensuite l'expédition de Madagascar, le départ de soldats et d'officiers résolus vers la bataille, pour la patrie : ce fut la lutte terrible contre le pays, contre les fièvres meurtrières, les hécatombes de fiers jeunes gens sous le climat lâche et traître, sur des grabats d'hôpital....

Jacques, de capitaine passé commandant, encore une fois revint à Paris.

Toujours la paralytique souffrait en son fauteuil, plus exigeante que jamais, et toujours Madeleine près d'elle se dévouait. L'amour filial embaumait son autre amour. Côte à côte tous deux s'épanouissaient, demeuraient vivaces en dépit des années.

Elle revit Jacques ; la main dans la main, ils passèrent une heure exquise.

Il était nommé dans l'Est; il regagna son poste.

Beaucoup de temps encore coula. Au commandant succéda le colonel Faverney. Sa moustache à présent était plus drue, plus dure. Et la peau, plus basanée encore, accusait les campagnes. Mais l'air était resté bon, loyal.

Quant à Madeleine, un matin, son miroir lui renvoya le reflet argenté d'un premier cheveu gris :—mais son cœur battait toujours de même, fidèle à ses deux amours !

VI

Ce fut un soir d'automne, mélancolique et doux, qu'une dépêche laconique apporta au colonel, avec la mention brève et douloureuse de la mort de Mme Gurny, l'assurance d'un bonheur proche, d'un bonheur naissant de ce deuil même, attendu héroïquement et fidèlement pendant de longues, de longues années.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété du Troisième District.

Veuve A. P. Bayer vs Society New Ladies of Perseverance.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 50,144—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéde ai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 mars 1898, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Antoine, Annette, Prosper et Claiborne mesurant, en mesure française, trente pieds de face à la rue St-Antoine par cent vingt pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

F. Rivers Richardson, avocat pour le plaignant

4 fev—4 11 18 25 mars—4 10